



# EN VRAC

[www.unac.asso.fr](http://www.unac.asso.fr)



**À tous PNC  
AF**

CDG : 01 48 64 49 29      01 41 56 40 76  
ORY : 06 07 25 22 56 (mercredi & vendredi)

Mercredi 13 Février 2013

[navigants@unac.asso.fr](mailto:navigants@unac.asso.fr)

## AIRBUS 380 « EXTRA DRY »

Une mesure d'hygrométrie a été effectuée suite au nombre important de déclarations d'Accidents du Travail (saignements de nez, état de fatigue inhabituelle, maux de tête, jambes lourdes, entre autres)

Les mesures révèlent que le taux d'humidité, qui est de 45% au sol, descend à 2% après 5 heures de vol ! Alors sur un NRT ou un JNB ... dur dur !

En attendant de véritables solutions du pôle « équipement avions » les élus du CHSCT ont exigé une sensibilisation renforcée via le dossier de vol sur l'impérative nécessité de s'hydrater à bord.

Nous vous recommandons aussi vivement l'utilisation du sérum physiologique en cas de besoin, et avons donc demandé à la Direction d'en renforcer les dotations.

## SOURIEZ VOUS SEREZ FICHES !

### Visa US

Pour un 1er visa, ou le renouvellement d'un visa qui date d'avant Janvier 2008, le déplacement à l'ambassade sur une journée d'immobilisation est toujours d'actualité, car vos empreintes n'étaient alors pas archivées.

## LITIGES BAGAGES EN GP

**Bagage manquant :** vous avez un délai de 21 jours maximum à compter de la livraison de votre bagage manquant pour envoyer votre réclamation concernant les frais de 1ère nécessité engendrés. Votre réclamation doit faire suite à un constat à l'aéroport, auprès du service bagages. Indiquez dans votre lettre de réclamation les références de ce constat.

**Bagage endommagé :** vous avez un délai de 7 jours maximum à partir de la livraison de votre bagage pour envoyer votre réclamation.

L'équipe "staff" du Service Clients est désormais à votre disposition pour répondre à votre courrier :

Air France-Service Client STAFF

TSA 60 001

60 035 Beauvais

## OFFRE DUALE

Depuis le 6 février l'offre « mini » avec option bagage soute payant est en place sur les vols au départ d'Orly et des Bases Province. Si vous rencontrez des difficultés avec le rangement des bagages en cabine, n'hésitez pas à les faire redescendre en soute, car des agents supplémentaires ont été dédiés à cette manipulation, et ils factureront ceux qui n'auraient pas acquitté le tarif correspondant.

## VOUS AVEZ DIT « FACILITES DE TRANSPORT » ?

L'UNAC dénonce fermement la fermeture de l'agence GP de la cité PN.

Désormais pour toute réclamation il y a le courriel, via [gpnnet](mailto:gpnnet), ou, si votre départ est dans les 24h : l'assistance téléphonique DVPI que vous pouvez joindre 6 jours sur 7 de 08h00 à 20h00 au 09.70.808.810.

En dehors de ces horaires, et uniquement en cas de départ immédiat, vous êtes gracieusement autorisés à vous présenter aux comptoirs client, en aéroport.

## REPORT CONGÉ ANNUEL

Le salarié qui tombe malade pendant ses CA, doit, pour reporter la période de congé dont il n'a pu profiter pour cause de maladie, en faire la demande par écrit à son RRH. Contactez nous en cas de difficulté.

## MUTUELLE

L'adhésion de la MNPAF au réseau de services Santéclair doit permettre à tous les adhérents de pouvoir bénéficier d'un réseau de professionnels de qualité. Ce transfert peut occasionner des questionnements, notamment en ce qui concerne vos dossiers de remboursement.

Les délégués UNAC de la mutuelle sont plus que jamais à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

La mutuelle travaille par ailleurs à la publication d'une note d'information spécifique aux navigants, sur les frais engagés en escale.

L'alliance PN de la mutuelle, avec la coopération de la médecine du travail et d'intervenants extérieurs, organisera prochainement un forum prévention PN à la cité Air France.

## BUS AIR FRANCE / KEOLIA

Nous faisons face à un nombre important de litiges alors même que les PNC sont en règle quant à l'impression du « mémo voyage imprimé A4 » stipulant que l'accès aux cars Air France est autorisé. Afin de pouvoir faire les réclamations qui conviennent, pensez à noter le numéro du bus.

## PROCEDURE AVITAILLEMENT À BORD SANS PNT

Dans la révision du MSS Généralités du 13 décembre 2012, l'Entreprise a malencontreusement oublié de reprendre la procédure d'avitaillement PNC à bord sans PNT. Un amendement devrait être produit à la fin du printemps pour nous inciter à rester vigilants dans cette situation... Que ne l'ont ils été (vigilants) avant de sortir un référentiel qui occulte une procédure qui réclame justement la plus grande vigilance !

Certains collègues ont été confrontés à LOS à une situation de début d'incendie sous le camion avitailleur, nous n'osons pas imaginer les conséquences potentielles si les PNT n'avaient pas été à bord ce jour là.

Cet épisode renforce notre détermination à faire inscrire dans le MSS une procédure véritablement adaptée à l'absence de nos collègues au cockpit..

## HÉBERGEMENT CKY... DU BEST ET DU BETTER

Nous avons été nombreux à connaître de magnifiques relèves à CKY par près de 35°C.... **DANS LES CHAMBRES !!!** Eh oui, il faut dire que nous avons vécu quelques mois sans climatisation. Ouf ça y est, deux groupes clim ont été changés et il y en a même un qui fonctionne à 100%.... Par contre il n'y a pas de réglages individualisés par chambre et il peut désormais y faire très froid... trop froid! **Il est possible de demander le réglage des volets de climatisation de votre chambre en s'adressant à la réception.**

Les ascenseurs de cet hôtel souffraient également de problèmes de détection de niveau et les portes se ferment encore trop vite. Des photocellules devraient être installées au bas des portes pour corriger ce problème courant février. Un contrat d'entretien sérieux vient d'être signé et maintenant deux ascenseurs sur trois fonctionnent correctement. Toutefois un projet de modernisation des appareils est prévu mais qui pourraient s'insérer dans un projet global de rénovation de l'hôtel également prévu...

Il faut donc se préparer à une période de longs travaux. Nous demandons à la Compagnie de prendre toutes les mesures adaptées afin que le PNC n'ait pas à subir les nuisances prévisibles.

Cet hébergement jouit déjà d'une très... trop mauvaise réputation !

ADHÉSION UNAC - 3, place de Londres - 95727 Roissy cdg cedex

Nom :

Adresse :

Tél :

Prénom :

Mail :

Matricule :

Les PNC sont de plus en plus nombreux à adhérer à l'UNAC. Et si vous aussi vous veniez nous rejoindre !